

Pour connaître vos coûts réels l'ADEME vous accompagne.



Matrice€

La Matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets élaboré par l'ADEME.

Ce cadre permet de détailler pour chaque flux de déchets les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion.

Intégrée dans SINOE⁽²⁾, elle permet d'accéder immédiatement à de nombreux indicateurs pertinents.

Coût complet	=	Somme des charges
Coût technique	=	Coût complet - Recettes industrielles
Coût partagé	=	Coût technique - Soutiens des sociétés agréées
Coût aidé	=	Coût partagé - Aides

Utilisations concrètes de la matrice

Coûts et financement : identifier des pistes de maîtrise des coûts, aider à la préparation des budgets, ajuster le taux de TEOM⁽³⁾, préparer et suivre la mise en place de la redevance incitative...

Prise de décision : alimenter la réflexion pour ajouter ou supprimer une collecte spécifique, changer de mode de collecte, agrandir une déchèterie...

Communication : alimenter le rapport annuel, informer les usagers sur les coûts...

Les atouts de la Matrice des coûts...

- ✓ **Adaptabilité** : cadre homogène entre collectivités s'adaptant à leurs contextes et besoins,
- ✓ **Fiabilité** : règles de remplissage communes et pérennes permettant un suivi de l'évolution des coûts et un positionnement par rapport à d'autres collectivités,
- ✓ **Reconnaissance** : la Matrice est approuvée par de nombreux acteurs : collectivités, syndicats professionnels, associations environnementales...
- ✓ **Précision** : expression des coûts en €, en €/habitant, en €/tonne et par flux de déchets.



⁽¹⁾ Il s'agit des dépenses courantes hors investissement - « L'économie de l'environnement en 2009 » - IFEN 2011

⁽²⁾ SINOE[®]: base de données sur la gestion des déchets, www.sinoe.org

⁽³⁾ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères



ComptaCoût® est une méthode (et non un outil informatique) conçue par l'ADEME, basée sur les principes de la comptabilité analytique.

Elle permet d'extraire de la comptabilité publique les charges et les produits relatifs aux déchets et de les classer de manière à renseigner plus facilement la Matrice des coûts.

Les enjeux de l'implantation de ComptaCoût®

Mettre en place une comptabilité analytique adaptée à la gestion des déchets,
Faciliter et pérenniser le remplissage de la Matrice chaque année,
Développer des outils de suivi de l'activité du service.

Les atouts de ComptaCoût®...

- ✓ **Adaptabilité** : pour toute collectivité exerçant au moins une compétence en matière de gestion des déchets,
- ✓ **Compatibilité** : avec les logiciels comptables proposant une approche analytique (les plus connus : JVS Mairistem, Magnus, SEDIT Marianne...).

L'ADEME accompagne les collectivités

- Des **formations gratuites** de 1 à 3 jours pour s'approprier la Matrice et ComptaCoût®,
- Une **aide financière** possible pour les prestations d'accompagnement par un bureau d'études,
- Un réseau de **27 bureaux d'études** formés à la Matrice et à ComptaCoût®,
- Une assistance via Internet (boîte mail).

Elles utilisent déjà la Matrice

Déjà 550 Matrices renseignées et des **partages d'expériences** entre collectivités

91 % des collectivités engagées, considèrent que la **Matrice (et ComptaCoût®) permettent d'améliorer la qualité du suivi des coûts des déchets***

* Moyenne issue de l'évaluation de la Matrice et de ComptaCoût® menée en 2009 auprès de 140 collectivités formées.

Avant d'initier la démarche...

- Impliquer les élus,
- Anticiper l'organisation en mode projet, définir des objectifs et dégager des moyens humains,
- Assurer une transversalité entre les services technique, financier et communication,
- Suivre la formation en binôme, 1 financier et 1 technicien.



Pour en savoir plus :

[http://www.ademe.fr/dechets/Impacts et économie/Connaissance des coûts et des prix](http://www.ademe.fr/dechets/Impacts%20et%20économie/Connaissance%20des%20coûts%20et%20des%20prix)
ou contactez votre direction régionale ADEME : <http://www.ademe.fr/regions>